

## Classes de résistance au vent pour les stores à lamelles STOMA

Le tableau suivant indique les classes de résistance au vent en fonction du produit et de la taille du store. Il convient de noter que les vitesses de vent maximales autorisées ne sont valables que lorsque les fenêtres sont fermées et dans les conditions mentionnées ci-dessous.

Classes de résistance au vent selon SIA 342						
0	1	2	3	4	5	6
< 9.0 m/s	9.0 m/s	10.7 m/s	12.8 m/s	16.7 m/s	21.0 m/s	25.6 m/s
< 32.5 km/h	32.5 km/h	38.5 km/h	46 km/h	60 km/h	76 km/h	92 km/h

Classes de résistance au vent autorisées pour les stores STOMA selon la norme de produit SN EN 13659										
Produits (respecter dimensions max)	Largeurs de construction en mm (bk)									
	1500	2000	2500	3000	3500	4000	4500	5000	5500	6000
AV-940 / AS-940	6+	6+	6+	6	6	6	5	4	2	2
AV-740	6+	6+	6+	6	6	6	5	4	2	2
VANTA	6	6	6	6	5	5	4	4	2	2
VANTA +	6	6	6	6						
AV-950 / AS-950	6	6	6	5						
AV-900 / AS-900	6	6	6	5	5	5	4	3	2	2
AV-700	6	6	6	5	5	5	4	3	2	2
AC-800 / AC-600	6	6	5	5	4	4	3	2	1	1
AF-830 guidé par câble	5	4	4	4	3	3	2	1	1	1
AF-800	5	4	3	3	2	2	1	1	1	1

### Les valeurs du tableau s'appliquent dans les conditions suivantes:

- L'utilisation et les dimensions correspondent à la fiche technique et au prospectus.
- Le montage, y compris les instructions de fixation, s'effectue conformément aux instructions de montage.
- L'utilisation et l'entretien des stores s'effectuent conformément au mode d'emploi.
- Les stores sont montés dans l'embrasure ou sur la façade avec un écart allant jusqu'à 100 mm.

### Les valeurs du tableau doivent être réduites pour les exécutions suivantes :

- Pour un montage en façade avec une distance de 101 à 300 mm, réduire la valeur d'une classe de vent.
- En cas de montage en façade avec une distance plus grande, le tableau ne peut pas être appliqué.

### Remarques:

S'il est garanti que le vent qui attaque effectivement les stores est mesuré, les valeurs indiquées dans le tableau peuvent être réglées directement sur le capteur de vent. Il convient toutefois de noter que les rafales de vent ou les vents ascendants et descendants sur les façades ne sont généralement pas détectés à temps par les capteurs de vent. C'est pourquoi il ne faut pas régler la vitesse maximale autorisée du vent sur le capteur de vent dans les endroits exposés. En outre, il faut s'assurer que les stores à lamelles peuvent être rentrés ou rester rentrés en cas d'intempéries.

La norme SIA 342 contient les classes de résistance au vent recommandées du Plateau aux vallées à foehn en passant par les Préalpes. Celles-ci s'articulent autour de la topographie du terrain et de la hauteur du bâtiment ou de la hauteur d'installation des stores. Il convient de noter que les zones d'angle des bâtiments sont soumises à des vitesses de vent plus élevées et qu'elles doivent être prises en compte séparément. Pour les bâtiments sans plan angulaire ou les constructions de plus de 1'100 m de hauteur de terrain, un justificatif séparé doit être fourni.